



AU FAIT

LES POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-EST 27 AVRIL 2021

Pilotage du nouveau curriculum

Au terme d'une rencontre extraordinaire le 13 avril dernier, le conseil d'administration du CSCE a pris la décision de ne pas piloter le nouveau curriculum présenté par le ministère de l'Éducation. Selon le président Réginald Roy, il y a trois aspects à prendre en considération par rapport au pilotage du curriculum. Le premier est l'aspect humain; le pilotage du curriculum demanderait aux enseignants de travailler durant l'été, sans compter le contexte déjà épuisant de la pandémie alors qu'ils ont besoin de repos. La deuxième problématique est au niveau du plan pédagogique. Selon lui, il y a des lacunes importantes dans le fondement du programme d'études et troisièmement, le nouveau curriculum ne respecte pas du tout l'aspect francophone, la réalité francophone ainsi que le droit francophone, comme le dicte l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Les quatre conseils scolaires francophones de la province ont tous refusé de piloter le nouveau curriculum. Ils élaborent en ce moment des groupes de travail pour analyser en profondeur

les programmes proposés et faire des propositions de changements.

Calendriers scolaires 2021-2022

L'équipe de gestion du CSCE a tenu une deuxième ronde de consultation sur les ébauches de calendrier scolaire 2021-2022. À la lumière des résultats du sondage mené auprès des enseignants et des parents, le conseil d'administration a choisi un calendrier où les congés, surtout celui de Noël, s'arriment à ceux des conseils avoisinants. Le calendrier pour l'année scolaire 2021-2022 sera disponible prochainement sur le site Internet du CSCE.

Projet Lac La Biche

La trésorière Isabelle Poulin a présenté le résumé de la rencontre avec un consultant sur le projet de modernisation de l'école francophone à Lac La Biche. Le consultant propose cinq options pour l'établissement d'une école francophone dans la région. Toutes les options suggèrent l'utilisation et la modernisation d'établissements scolaires déjà existants à Lac La Biche. Ces options



proposées par le consultant sont, entre autres, basées sur le nombre d'inscriptions à l'école francophone de Lac La Biche. Les conseillers se disent prêts à explorer des options de partage des locaux avec une école anglophone mais dans une nouvelle construction. Les conseillers demandent à l'administration du CSCE d'explorer seulement des scénarios de nouvelles constructions.

Plan d'éducation 2021-2025

La direction générale a présenté l'ébauche du plan d'éducation 2021-2025 aux membres du conseil d'administration. Trois priorités sont au cœur du plan, soit une éducation francophone de qualité, l'engagement des élèves et une gouvernance francophone visionnaire. La version finale du plan d'éducation devrait être présentée aux conseillers au mois de mai.

Promotion-Élections scolaires 2021

Le CSCE entamera prochainement la promotion des élections scolaires, qui se tiendront en octobre 2021. Elle comprend une série de vidéos, un engagement sur les réseaux sociaux ainsi que l'affichage d'informations dans les écoles. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 20 septembre, midi, au bureau du CSCE,

auprès de la directrice de scrutin, Virginie Dallaire, pour plus de détails, consultez la page [Élections](#) de notre site Internet.

FCSFA-Rencontre avec la ministre LaGrange

La Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA) a rencontré la ministre de l'Éducation Adriana LaGrange au sujet du nouveau curriculum. La ministre s'est dit déçue que les conseils francophones refusent de piloter le nouveau curriculum. La Fédération travaille en ce moment à établir des comités d'évaluation des programmes de français, d'études sociales et de musique pour trouver des solutions. La Fédération a également demandé que la Direction de l'éducation française (DEF) soit remise en place ainsi qu'un financement adéquat pour le CFED.

Date de la prochaine réunion du CSCE

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mardi 25 mai 2021 à 17h.

Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale au moins une semaine avant la tenue des réunions. Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau central au (780) 645-3888.